

TITRE V : UN NOUVEAU VISA POUR LA RT2012 APPLIQUÉ À L'ENSEMBLE DES POMPES À CHALEUR SOFATH

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le **marché du neuf** est soumis à la **RT2012** qui renforce très fortement la **performance énergétique** des logements.

Cette réglementation exige, entre autres, que les **5 usages (chauffage, ventilation, Eau Chaude Sanitaire, éclairage et rafraîchissement)** ne dépassent pas une **consommation d'énergie fixée à 50kWh_{ep}/m²/an pour les bâtiments neufs**, contre 150 kWh_{ep}/m²/an en moyenne avec la RT2005. A l'aide de logiciels de calcul agréés, ce sont les bureaux d'études thermiques, qui estiment cette consommation réglementaire, et vérifient donc la conformité de chaque projet.

A l'origine, la PAC sol/eau "double service" est un système qui n'était pas intégré dans la réglementation thermique. L'arrêté confirme désormais la prise en compte du **système "pompe à chaleur double service"** dans la RT2012, par acceptation de l'agrément de la demande de **Titre V** soumis à une commission d'experts, qui se réunit environ tous les mois.



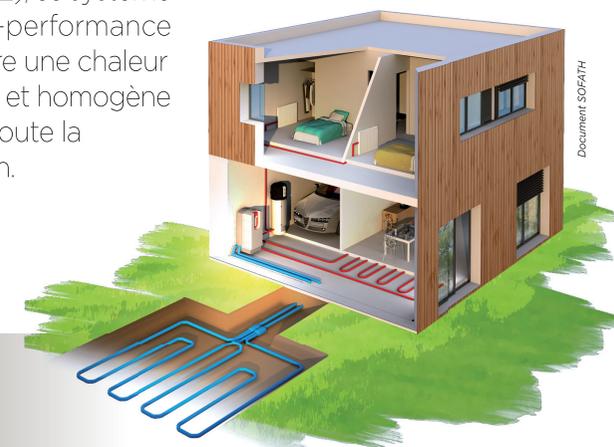


LA PAC CALIANE “DOUBLE SERVICE”, REPOND A LA REGLEMENTATION THERMIQUE 2012

Dans le cadre de la RT2012, **les pompes à chaleur Caliane « double service », fabriquées par Sofath et qui assurent la production du chauffage et de l'eau chaude sanitaire, s'accompagnent désormais du Titre V.** Compétitive et performante, elle peut être ainsi valorisée par les bureaux d'études, dans le moteur de calculs Th-BCE de la RT2012 depuis l'obtention de son Titre V paru au Journal Officiel le X Décembre 2014. **Les particuliers peuvent donc intégrer dans leur projet de construction neuve, la configuration d'un système de chauffage Sofath, de type PAC Caliane, technologie mixte sol/eau.**

La PAC Caliane combine à la fois un fluide frigorigène pour le captage extérieur, et de l'eau pour la

distribution de chaleur dans la maison via un réseau hydraulique (plancher chauffant, radiateurs ou ventilo-convecteurs). Elle permet jusqu'à 70 % d'économies sur sa facture annuelle de chauffage, et 30 % de crédit d'impôt ! Respectueux de l'environnement (sans rejet de CO₂), ce système haute-performance procure une chaleur douce et homogène dans toute la maison.



La gamme Caliane se compose de 14 modèles de 5,85 kW à 39,6 kW avec régulateur intégré pour une meilleure gestion de la pompe à chaleur et la distribution hydraulique de la maison jusqu' à 3 zones pilotes. Les COP varient de 3.80 à 4.08 selon les modèles et les conditions.

SOFATH, UNE GAMME COMPLÈTE DE PAC QUI REPOND AUX EXIGENCES ÉNERGÉTIQUES DE LA RT2012

Pionnier dans le secteur de la géothermie, Sofath peut désormais accompagner la transition énergétique voulue par les pouvoirs publics et l'Europe. Ayant beaucoup investi et innové en ce sens depuis des années, Sofath propose des solutions de chauffage

performantes et économiques, permettant de satisfaire aux exigences de la RT2012 et de répondre aux cahiers des charges des constructions avec une consommation n'excédant pas 50 kWh_{ep}/m²/an.



SOFATH :

Karine Buisson /T él. +33 (0)4 75 57 99 05

CONTACTS PRESSE

Le Crieur Public :

Christelle Dubourg /T él. +33 (0)6 13 82 17 68
christelle.dubourg@lecrieurpublic.fr

Arnaud Delattre / Tél. +33 (0)6 61 24 31 59
arnaud.delattre@lecrieurpublic.fr

www.sofath.com